

Quand l'aidant a besoin de soutien

L'Association d'aide aux aidants accompagne, à domicile, le proche de la personne âgée malade

L'Association d'aide aux aidants, sise dans les locaux du Pavillon de la mutualité de Bordeaux, cours Gallieni, a elle aussi pour mission « d'accompagner ». Mais ici, ce n'est pas la personne âgée ou la personne âgée malade (Alzheimer ou apparenté, Parkinson ou lourd handicap) qu'elle accompagne, mais son aidant. Soit le conjoint ou le proche qui est à ses côtés, jour et nuit... à domicile.

« Souvent, les familles qui poussent la porte de l'association sont en situation d'épuisement physique mais surtout moral », fait remarquer la vice-présidente Claudine Bellengier. Et face à cet épuisement, que propose l'aide aux aidants ? « Nous leur offrons un temps de respiration, quelques heures par semaine pour souffler. » Dès qu'elle est contactée, l'associa-

tion réagit. La psychologue dans un premier temps pour évaluer les besoins et la demande. Puis l'équipe encadrante. « Nous allons veiller à mettre en relation la famille avec un de nos bénévoles dûment formé pour une intervention gratuite à domicile, une fois par semaine. » Ici, pas question que le bénévole se substitue à un professionnel de la santé ou de l'aide à domicile. L'accompagnement peut être une présence d'une ou deux heures, le temps pour l'aidant d'aller faire un tour, ou un temps partagé juste pour parler et sortir de l'univers de la maladie. « L'ambition ici est de permettre à l'aidant et l'aidé de conserver le domicile, ensemble, le plus longtemps possible », souligne Claudine. Le tout dans une relation saine où nul n'est pris en otage. La psychologue, unique salariée de



Claudine Bellengier, vice-présidente de l'association. PHOTO G.B.

l'association, y veille. À noter qu'ici, l'accompagnement s'effectue sur la durée y compris en période de vacances. Inutile de solliciter l'association pour un dépannage au pied levé ou un baluchonnage dont elle

a ni les compétences, ni la vocation. Son domaine reste le bénévolat. Une aide humaine et associative.

www.aide-aux-aidants.com.
Tél.: 05 57 81 24 79.

Sud Ouest, le 1^{er} Aout 2016